

AUGMENTATION DE MOYENS AU CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC NATIXIS ODDO BHF

Paris, le 1^{er} juillet 2025

ADVINI (ISIN FR0000053043) et Natixis ODDO BHF SCA ont signé, en date du 30 juin 2025, un avenant n°1 au contrat de liquidité et de surveillance de marche signé le 11 avril 2025, portant sur ses actions ordinaires admises aux négociations sur Euronext Growth, conforme à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 portant instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Toujours dans la limite dans la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, ADVINI décide d'augmenter les moyens du contrat de liquidité de :

- 100 000 € (cent mille euros)

La position après apport de ces nouveaux moyens en date du 1er juillet après bourse sera de :

- 22 445 Titres (vingt-deux mille quatre cent quarante-cinq)
- 123 633,95 € (cent vingt-trois mille six cent trente-trois et quatre-vingt-quinze centimes)